

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Monsieur Laurent BOEHLER

Profession : EARL BOEHLER

Domicilié(e) : 7, RUE DU MOULIN 67120 WOLXHEIM MAIL : VIN.ALSACE.BOEHLER@ORANGE.FR (Bas-Rhin)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire **de 1 et 3 catégorie à NIEDERBRONN LES BAINS PLACE DU BUREAU CENTRAL.**

Du 26 octobre 2025 à 10 heures 00

Au 26 octobre 2025 à 17 heures 00

Pour le motif **MARCHE D'AUTOMNE ET DU TERROIR**

Veuillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 13 octobre 2025
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire NIEDERBRONN-LES-BAINS

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'avis de la Gendarmerie : FAVORABLE ~~DEFAVORABLE~~

15 OCT. 2025

Major Jérôme MARTIN

Commandant de Brigade

Gendarmerie de

NIEDERBRONN Les BAINS - REICHSHOFFEN

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Monsieur Laurent BOEHLER 7, RUE DU MOULIN 67120 WOLXHEIM MAIL : VIN.ALSACE.BOEHLER@ORANGE.FR (Bas-Rhin) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 1 et 3 catégorie.

Du 26 octobre 2025 à 10 heures 00

Au 26 octobre 2025 à 17 heures 00

Pour le motif MARCHE D'AUTOMNE ET DU TERROIR à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Niederbronn-Les-Bains 343/CF, le 13 octobre 2025



Pour le Maire
l'adjoint délégué

Bruno WALD